

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT ( C.É. ) DE L'ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD,  
TENUE À L'ÉCOLE,  
Le 29 MAI 2017, À 19 h**

**Étaient présents :**

Monsieur Maxime Dupré, directeur	Madame Marie-Andrée Haeck, parent
Madame Marie-Pierre Décoste, tech. SDG	Monsieur Patrick Lavallée, parent
Madame Joanie Côté, secrétaire	Madame Cybel Dubuc, présidente
Madame Nathalie Desjardins, enseignante	Madame Geneviève Séguin, parent
Madame Vanessa F. Boyer, enseignante	Madame Marianne Van Winden, parent
Monsieur Gaétan Boulerice, membre de la communauté	

**Public :** Monsieur Alain Dumouchel, parent

**Était absent :** Aucun

**Secrétaires :** Madame Joanie Côté, secrétaire d'école  
Madame Vanessa F. Boyer (dossier d'information)

\*\*\*\*\*

**1. Mot de bienvenue**

Cybel et Maxime nous souhaitent la bienvenue.

**2. Désignation d'une secrétaire**

La secrétaire de l'école, Joanie Côté, sera la secrétaire de la séance.

**3. Vérification des présences et du quorum**

Toutes les personnes nécessaires sont présentes.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Nathalie Desjardins adopte l'ordre du jour.

**CE16/17-34** Adopté à l'unanimité

**5. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2017**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Marianne Van Winden adopte le procès-verbal.

**CE16/17-35** Adopté à l'unanimité

**6. Dossiers menant à une prise de décision**

**6.1 Rapport annuel 2015-2016**

Maxime présente le rapport annuel.

**CE16/17-36** Adopté à l'unanimité

**6.2 Budget initial de l'école 2017-208**

Maxime présente le budget initial pour l'an prochain. Il explique aussi que nous aurons un budget révisé et explique la différence entre les deux.

Vanessa F. Boyer propose d'adopter le budget tel que présenté.

**CE16/17-37** Adopté à l'unanimité

**6.3 Budget du conseil d'établissement 2017-2018**

Maxime explique le budget du conseil d'établissement.

Vanessa F. Boyer propose d'adopter le budget tel que présenté.

**CE16/17-38** Adopté à l'unanimité

**6.4 Règles de vie de l'école et système d'encadrement 2017-2018**

Nous discutons des changements qui ont été apportés à nos règles en prévision de notre agrandissement d'école et de rafraîchir le tout.

**CE16/17-39** Adopté à l'unanimité

**6.5 Règles de fonctionnement du service de garde et volet financier 2017-2018**

Marie-Pierre explique les règles et le volet financier. Elle demande si ça serait pertinent de faire un échéancier de paiements pour aider les parents à prévoir les coûts.

**CE16/17-40** Adopté à l'unanimité

**6.6 Budget initial du service de garde 2017-2018**

Marie-Pierre présente le budget pour l'année prochain.

Marie-Andrée Haeck propose de l'adopter tel que présenté.

**CE16/17-41** Adopté à l'unanimité

**6.7 Listes du matériel didactique et des fournitures scolaires 2017-2018**

Maxime et Joanie expliquent les modifications apportées aux listes et au matériel didactique. Les membres sont en accord avec les changements et avec les coûts.

**CE16/17-42** Adopté à l'unanimité

**6.8 Dévoilement du nouveau logo de l'école**

Maxime explique comment nous avons procédé pour notre nouveau logo.

Concours de dessin suivi d'une modification pour une compagnie pour embellir le tout. Les membres l'aiment beaucoup.

**CE16/17-43** Adopté à l'unanimité

**6.9 Service de traiteur à notre école 2017-2018**

Nous reconduirons avec Mangeons maison de Napierville. Elle nous offre un repas chaud pour l'an prochain si le nombre de repas reste le même. Marie-Pierre nous fait part des points faibles de ce service. On propose de l'essayer et l'arrêter si jamais ça ne fonctionne pas comme prévu.

**CE16/17-44** Adopté à l'unanimité

**6.10 Activités de financement 2017-2018**

Maxime demande si nous poursuivons avec notre cueillette de canettes et notre souper spaghetti. Les membres sont en accord pour poursuivre l'an prochain.

**CE16/17-45** Adopté à l'unanimité

**6.11 Sorties et activités éducatives – Dernière journée de classe du 21 juin 2017**

La dernière journée d'école sera une sortie au centre Zukari de Ste-Julie. Tous les élèves de l'école iront à cette sortie. La sortie sera payée par le fonds à destination spéciale et l'autobus par le fonds de l'école. Les membres sont tous en accord avec cette décision.

**CE16/17-46** Adopté à l'unanimité

**6.12 Date de l'assemblée générale des parents 2017-2018**

La date proposée serait le 11 septembre. Les membres donnent leur accord pour cette date.

**CE16/17-47** Adopté à l'unanimité

**7. Dossier d'information**

**7.1 Organisation scolaire 2017-2018**

L'organisation scolaire prévue est de trois groupes de premier cycle, deux groupes de deuxième cycle et deux groupes de troisième cycle. Au premier cycle, il y a un dépassement d'un élève qui peut être réglé par une demande de changement d'école vers Sherrington. À ce jour, deux demandes sont faites pour le premier cycle. L'école Sherrington est disposée à recevoir les deux élèves. En troisième année, il y a un dépassement d'un élève et un dépassement de trois élèves en quatrième année. Pour l'instant, il n'y a aucune demande de changement d'école au deuxième cycle. Une lettre a été envoyée dans le but d'informer les parents des surplus et de sonder les parents pour des volontaires pour un changement d'école. À ce jour, il y a 127 élèves pour l'année scolaire à venir. L'agrandissement de l'école devrait débuter à l'été.

**7.2 Structure administrative des directions d'établissement 2017-2018**

L'année prochaine, il y aura une direction adjointe à temps plein attirée aux écoles Saint-Édouard et Sainte-Clotilde. Maxime Dupré reste le directeur des deux écoles.

**7.3 Retour sur la soirée reconnaissance des bénévoles 2017-2018**

La soirée présentait des gens de cœur et la bénévole, Julie Yelle, a été soulignée et a reçu un cadeau lors de la soirée.

**7.4 Calendrier 2017-2018**

Présentation du calendrier.

**7.5 Mot du représentant au comité de parents à la commission scolaire**

Patrick nous présente deux points.

- 1- L'encadrement des animaux et des plantes; il nous explique le cadre établi.
- 2- Des normes seront établies à travers la Commission scolaire pour les campagnes de financements. Les normes sont à venir pour début juin.

**7.6 Correspondance**

Aucune.

**7.7 Dépôt de documents**

Aucun.

**8. Autres sujets**

Aucun.

**9. Période de questions du public**

On nous demande la date limite pour informer les parents d'un transfert administratif d'élève.

Réponse : La date limite est le 30 juin au plus tard. Le directeur, Maxime Dupré, prévoit appeler les parents concernés le plus tôt possible. Pour l'instant, il attend le portrait le plus juste possible de l'école avant d'annoncer un transfert.

**10. Levée de la séance**

La séance est levée à 21 h 35.

Maxime Dupré  
Directeur

Cybel Dubuc  
Présidente